

MINISTERE DE L'ECONOMIE
DES FINANCES ET DU PLAN

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

CLT: H-3

CIRCULAIRE N° 359 DU 11 - 11 - 80

(la plus large diffusion)

OBJET : Organisation du cycle de formation préparatoire au concours professionnel spécial d'accès au corps des Agents d'Encadrement des Douanes.

REFERENCES :

- Décret n° 76-455 du 24 juillet 1977
- Circulaire n° 11/FP/EHA du 3 février 1977
- Circulaire n° 332 de la Direction Générale des Douanes en date du 27 novembre 1979
- Arrêté n° 12.469 du 13 juillet 1980 du Ministre de la Fonction Publique.

Un cycle de formation préparatoire au concours professionnel spécial d'accès au corps des Agents d'Encadrement des Douanes a été ouvert aux fonctionnaires appartenant au corps des proposés des Douanes par arrêté n° 12.469 du 13 juillet 1980 du Ministre de la Fonction Publique. La date exacte d'ouverture de ce cycle fera l'objet d'un communiqué ultérieur, mais se situera vraisemblablement dans le courant du moi de janvier prochain.

Je rappelle que seuls peuvent faire acte de candidature à ce concours professionnel spécial les préposés des Douanes réunissant les conditions suivantes :

- être âgés de 35 ans au moins au 1^{er} janvier 1981 ;
- être en activité dans leur corps d'origine à la date d'ouverture du concours et compter, à cette date, au moins quinze années de service en qualité de fonctionnaire dont sept années au moins de services effectifs dans le corps auquel ils appartiennent ;
- ne pas avoir encouru de sanction disciplinaire autre que l'avertissement ou le blâme au cours des cinq dernières années de services
- présenter une demande de candidature transmise avec avis motivé du Ministre intéressé, et agréée par le Ministre de la Fonction Publique ;

-2-

- avoir suivi régulièrement un cycle de formation en vue de l'inscription au Concours professionnel spécial et avoir obtenu, à l'issue de ce cycle, l'attestation constatant leur participation assidue aux travaux du cycle.

Un arrêté du Ministre de Fonction Publique fixera la liste des candidats autorisés à suivre ce cycle. Les dossiers de candidature devront comprendre :

- un extrait d'état civil ou copie du jugement supplétif ;
- une pièce attestant de vos 15 ans d'ancienneté dans la Fonction Publique ;
- une pièce attestant de vos 7 ans d'ancienneté dans le corps des préposés des Douanes ;
- une pièce attestant de l'absence de sanction de 2^e degré pendant les cinq dernières années et de votre position en activité (attestation signée du Directeur des Affaires Administratives et Financières).

Ces dossiers seront transmis directement à la Direction Générale des Douanes

Sous-Direction du Personnel à ABIDJAN où ils devront parvenir le 31 DECEMBRE 1980 AU
PLU TARD.

Ce cycle se déroulera sous forme d'enseignement général et spécialisé assuré en cours du soir à l'antenne de Fonction Publique sise aux 220 Logements.

Pour les candidats en poste hors de la capitale, ce cycle sera organisé sous forme d'enseignement par correspondance par la Direction de la Formation Professionnelle et des Stages.

Vous trouverez en annexe la liste des agents ayant déjà fait acte de candidature et dont les dossiers sont constitués. L'arrêté du Ministre de la Fonction Publique ayant reporté au 1^{er} janvier 1981 la date d'appréciation de la condition d'âge, cette circulaire concerne plus particulièrement les Agents qui seront âgés de 35 ans au moins au 1^{er} janvier 1981 et qui, réunissant de surcroît les autres conditions requises, pourront ainsi faire acte de candidature./-

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES

M. K. ANGOUA

LISTE DES AGENTS, CANDIDATS AU CONCOURS SPECIAL

D'AGENTS D'ENCADREMENTS DES DOUANES

AGENTS SERVANT A L'INTERIEUR

- 1 - DOUE GUEI LOUIS
- 2 - MAMADOU COULIBALY N°2
- 3 - LOKPO BOUAZO
- 4 - KOUAME KOUASSI
- 5 - GBELLE ALBERT
- 6 - THIN TIECOURA CELESTIN
- 7 - YAO KOUASSI JOSEPH
- 8 - TOUALI YAO
- 9 - DJEHI TEHE JEAN
- 10 - ZOKOU JEAN
- 11 - KOFFI GNARA NESTOR
- 12 - AIBA HIPPOLYTE
- 13 - BAHY GABRIEL
- 14 - ALOU KOFFI
- 15 - MIGONE GASTON
- 16 - KROUDJE KOBERT JOSEPH
- 17 - KOUASSI KOUAME JOSEPH
- 18 - KOUY GILBERT

LISTE DES AGENTS, CANDIDATS AU CONCOURS SPECIAL

D'AGENTS D'ENCADREMENT DES DOUANES

AGENTS SERVANT A ABIDJAN -

- 1 - KOUASSI KOUAME
- 2 - AGOUA KPIDE
- 3 - PAPO LOES Jacques
- 4 - LIGUE LAGALLY Edouard
- 5 - SERI GBOHOURI Mathieu
- 6 - GNAPI Augustin
- 7 - ASSOH YAPO Jules
- 8 - ABEKOI Georges
- 9 - KEUKEU MABO Antoine
- 10 - N'GORAN KOUASSI Germais
- 11 - KOUAME N'GUESSAN
- 12 - NIAVA Emile
- 13 - BOUA BI BLA
- 14 - TOBA Barthélémy
- 15 - KOUADIO KOUAME
- 16 - GNAHORE ZADY Hubert
- 17 - KOFFI SEY ROCK
- 18 - ESMEL Simon
- 19 - KPAN Gilbert
- 20 - NIAVA Félix
- 21 - TEHE Pascal
- 22 - ONE TOH Victor
- 23 - HOZI Jean
- 24 - BROU KANGA
- 25 - FOFANA ALPHA
- 26 - SADIA DIOMANDE
- 27 - AKASSOU AGBO

==-----